



GRANDE
CHANCELLERIE
DE LA LÉGION
D'HONNEUR



LES DÉCORATIONS ET LA GRANDE GUERRE

Service des décorations
Bureau de gestion

-
14 octobre 2014



Les décorations et la Grande Guerre

La Première Guerre mondiale a été un événement historique exceptionnel, dont les conséquences se sont faites sentir dans de très nombreux domaines de la vie moderne. Le domaine des décorations a lui aussi été profondément bouleversé par cette déflagration mondiale.

Dès le début du conflit, les dirigeants et les responsables politiques ont pris conscience de son caractère impensable qui dépassait tout ce qu'on pouvait imaginer en matière de violence collective jusqu'alors. Cette prise de conscience va conduire les pouvoirs publics français à créer et à organiser un système complexe et très exhaustif de décorations destiné à rendre hommage à l'héroïsme et aux souffrances tant des combattants que de la population civile.

Au préalable, il semble important de définir ce qu'est une décoration. C'est un insigne qui est porté sur la poitrine et qui signale aux autres l'appartenance à une catégorie de citoyens auquel l'Etat a manifesté de la reconnaissance. A l'occasion de la Première Guerre mondiale, cette reconnaissance sera déclinée par catégories d'épreuves ou d'actes de bravoure, dans tous les domaines de la société : le sacrifice voulu, le sacrifice subi, la perte d'un proche, le refus de porter l'uniforme allemand, la blessure, la mutilation, l'internement, l'occupation, la déportation. A chacun, l'Etat dit : « je vous suis reconnaissant et je vous reconnais le droit de montrer à tout un chacun que vous avez des mérites et que vous avez souffert ».



André Devambez, *Le général Joseph Joffre remet des décorations sur le front en 1914*, circ. 1925. Musée de la Légion d'honneur



Les décorations et la Grande Guerre

En août 1914, nourris de la stratégie napoléonienne fondée sur la résolution d'une guerre par une seule bataille meurtrière mais courte, le gouvernement met en place un système de décorations inspiré des deux Napoléons afin de récompenser comme eux l'acte héroïque, mais en tenant compte des effets de la mobilisation de masse.

En France, c'est la première fois que l'on procède à une mobilisation générale ; auparavant, seuls les conscrits et l'armée de métier étaient engagés. Près de 4 millions d'hommes ont été appelés ; 1,5 millions combattent. La situation est identique chez les autres belligérants. Dans l'histoire de l'Europe, c'est du jamais vu.

La mesure qui montre que les gouvernants sont préoccupés par ce caractère numérique exceptionnel, c'est la création, dès les premiers jours de la guerre, des tableaux de concours de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire, dits « tableaux spéciaux », qui délèguent aux unités militaires le soin de récompenser les actes de bravoure. Sous Napoléon, seuls quelques généraux pouvaient décorer directement des militaires au nom de l'Empereur. En août 1914, le gouvernement autorise les chefs militaires à octroyer à leurs hommes les décorations qu'ils jugent nécessaires. Les noms seront inscrits sur des listes appelées tableaux de concours et les nominations seront régularisées a posteriori par une loi spéciale.

En outre, alors que la III^e République s'est acharnée à contenir les effectifs de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire en limitant les nominations par un strict *numerus clausus*, désormais, le nombre de croix accordées n'est plus contingenté.



Reliquaire des frères Peignot.
[Détail] *La Terre*
Musée de la Légion d'honneur



[Détail] *Le Feu*



Les décorations et la Grande Guerre

Très vite, dans les mois qui suivent l'engagement, le gouvernement doit se rendre à l'évidence : l'illusion d'une bataille fulgurante s'est envolée. C'est désormais enterrés dans les tranchées, répartis tant bien que mal sur 800 km de front, que les soldats affrontent l'ennemi. Les attaques répétées, menées par de petites unités, provoquent une multiplication des actes de bravoure sur le front. Les listes de légionnaires et de médaillés militaires s'allongent sur les tableaux de concours. Toutefois, on ne confère pas la Légion d'honneur à la première action d'éclat et il va falloir trouver quelque chose pour matérialiser les premiers actes de bravoure. En effet, ceux-ci sont tout d'abord récompensés par des citations ; il s'agit d'éloges publics adressés par le chef d'unité à l'auteur d'un acte de courage et diffusés au niveau du régiment, de la division, du corps d'armée ou de l'armée en fonction de son importance. Par ailleurs, les conditions de vie deviennent telles que le moral des troupes est en danger.



Maurice Barrès (1862-1923)



Croix de guerre. Musée de la Légion d'honneur



Les décorations et la Grande Guerre

C'est alors que Maurice Barrès pense à créer une nouvelle décoration qui matérialise les citations. Il lance tout d'abord cette idée auprès de l'opinion publique à travers la presse. Il s'agit de la Croix de guerre dont le caractère est doublement exceptionnel. D'une part, elle rend visible sur la poitrine du soldat qui la porte la citation obtenue grâce à son courage. D'autre part, elle est un hommage à l'Union sacrée proclamée par Raymond Poincaré dès le début des hostilités. C'est une petite croix de bronze ornée en son centre de la République au bonnet phrygien. Elle réconcilie les ennemis politiques d'hier qui se sont affrontés dans le combat autour de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cette croix symbolise l'union des cléricaux et des anticléricaux dans l'effort pour la victoire. Créée par la loi du 8 avril 1915, elle se veut optimiste sur la durée de la guerre. Son revers porte d'abord les années 1914-1915. Chaque année après 1915, on espère que la guerre sera finie avant Noël. Alors on inscrit sur le revers de la croix 1914-1916, puis 1914-1917 et enfin 1914-1918.

Tout à sa nouvelle idée, Barrès s'enflamme : « Nous savons le secret pour aller aux âmes françaises, pour les soulever et leur faire produire toute leur vertu. Donnons à nos chefs un moyen si facile de rendre nos soldats plus forts et plus joyeux dans la misère des tranchées. Il faut que celui qui se dévoue pour la patrie reçoive d'elle un signe et que la France lui dise : Je te voyais dans ton sacrifice ».

Les mots de commémoration et de sacrifice rejoignent peu à peu ceux de courage et de bravoure dans la bouche des gouvernants pour désigner les souffrances endurées par le pays.



A. Perreau, *Poilus au chemin des Dames*. Musée de la Légion d'honneur

Croix de guerre, revers. Musée de la Légion d'honneur ►





Délégation de « gueules cassées » au Congrès de Versailles



Insigne des Blessés.
Musée de la Légion d'honneur



Les décorations et la Grande Guerre

Il faut dire que, malgré la propagande, les blessés évacués du front vers l'arrière et rendus à la vie civile sont là pour témoigner du caractère inédit des atrocités de cette guerre. Quand le psychisme est stupéfié, quand les membres sont amputés, les « gueules » cassées, comment oser se montrer à l'Autre, le normal, celui qui n'y était pas ? C'est encore Barrès qui inspire les députés. « Il faut en finir, écrit-il en septembre 1915, il faut régler la situation de ces amputés, aveugles, borgnes, paralysés, infirmes de toutes natures que nous croisons dans les rues vêtus d'habits ouvriers ou bourgeois, et que nous risquons de ne pas traiter avec la déférence qu'ils méritent ». Le 11 décembre 1916, après Verdun, la Chambre accède enfin à la demande du plaideur, en créant l'insigne des Blessés militaires. Une étoile vermeil recouverte d'une goutte d'émail rouge, portée sur la poitrine épinglée à une barrette constituée désormais l'armure du combattant défiguré. Dans une époque où on montre encore des bêtes de foire, la décoration permet de figer les rires les plus stupides.



Médaille de Verdun. Musée de la Légion d'honneur



Les décorations et la Grande Guerre

En 1916, dans le panthéon de l'horreur, un degré supplémentaire a été franchi : il s'appelle Verdun. Même l'Etat ne sait plus comment reconnaître symboliquement l'importance de ce sacrifice. Alors il laisse la ville de Verdun créer sa propre décoration pendant la bataille, en violation des prérogatives de l'Etat en matière de décorations. Elle devient ainsi, pendant la bataille, la première ville décorée française de la Légion d'honneur au titre de la Première Guerre mondiale et la seule à l'être pendant le conflit lui-même au titre français (Liège est décorée à titre étranger en août 1914). Décorer une ville permet de prendre en compte une souffrance collective au-delà des actes de bravoure individuels.



Agence Meurisse, *Prise d'armes aux Invalides ; la remise de la Croix de Guerre aux veuves*, 1916



Les décorations et la Grande Guerre

D'une manière générale, depuis le début de la guerre, le déluge de feu, la terreur de l'occupation, la ténacité de toutes les forces vives du pays à servir « la patrie » changent la vision de l'héroïsme chez les gouvernants. Jusque-là, ils s'étaient attachés à reconnaître les mérites des combattants vivants. Mais dès décembre 1914 les morts se comptent par centaines de milliers. Quand ils n'ont pas été décorés, comment les honorer ? Et que dire aux civils ? L'arrière produit les armes et les munitions, subit le chagrin et les privations, supporte le deuil et l'incertitude, vient en aide aux soldats et aux victimes civiles. La souffrance est partout ; le courage aussi. Comment l'Etat peut-il montrer qu'il a conscience de cet effort surhumain de toute une population ? Les décorations permettent de remplir en partie cette fonction.

Que la demande vienne des élus ou des populations elles-mêmes, il est évident que reconnaître la souffrance endurée est une priorité. Pour les dirigeants, c'est un moyen de soutenir le moral des combattants et de l'arrière. Cela commence par une disposition tout à fait nouvelle pour une décoration, incluse dans le règlement de la Croix de guerre en date du 23 avril 1915 : « En cas de décès de l'ayant droit, la Croix de guerre est remise, à titre de souvenir, et sur leur demande, aux parents du défunt », enfants, veuve, père, mère et collatéraux. Cela se poursuit par les premiers diplômes de « Mort pour la France » qui parviennent aux familles endeuillées au plus fort de la bataille de Verdun.



Insignes des Blessés civils



Eugène Burnand, *Aumônier de l'armée française* portant l'insigne des Blessés civils. Musée de la Légion d'honneur



Les décorations et la Grande Guerre

Cette guerre est internationale. Il faut donc reconnaître également les mérites de ceux qui aident la France, directement en participant au combat ou indirectement en soutenant son effort de guerre.

En juillet 1917, trois mois après l'entrée des Américains dans la guerre, le gouvernement crée la médaille de la Reconnaissance française pour remercier tous ceux qui, Français ou étrangers, aident les victimes de la guerre sur le sol national.

Le sacrifice des civils est tel que pour la première fois dans l'histoire, on va créer des décorations militaires pour eux. Ainsi, une version civile de l'insigne des Blessés voit le jour le 1^{er} juillet 1918 : une étoile vermeil recouverte d'une goutte d'émail blanc que même les « enfants du premier âge » pourraient porter sur la poitrine épinglée à une barrette.



Médaille commémorative de la Grande Guerre. Avers et revers



Les décorations et la Grande Guerre

En octobre 1918, Foch lance l'offensive générale avec les Alliés. Il va falloir penser aux décorations destinées à célébrer la victoire, à commémorer chaque type de sacrifice, chaque catégorie de souffrance. C'est pourquoi il est temps de songer à comment commémorer les morts et, à travers les décorations décernées à titre posthume, faciliter le deuil des vivants. Un décret du 1^{er} octobre 1918 autorise que la Légion d'honneur et la Médaille militaire soient décernées aux militaires des armées de terre et de mer après leur décès à la condition que leur conduite ait fait l'objet d'une citation dans un délai de six mois à partir du décès. Cette disposition est étendue aux civils avec la même condition de citations. En effet, s'il convient de rendre hommage aux morts héroïques, la nécessité d'obtenir une citation permet de garder le nombre d'attributions dans certaines limites et de préserver le prestige des décorations. Dans le même esprit mais bien plus tard après la guerre, on va adopter tout un ensemble de mesures légales favorisant l'attribution de la Médaille militaire et de la Légion d'honneur aux mutilés de façon quasi automatique, en fonction de l'aggravation de leur handicap.

La volonté de reconnaître la participation de chacun à la victoire va conduire à une spécialisation toujours plus accrue des décorations. C'est ainsi que les participants les plus exposés au conflit se voient gratifiés de médailles spécifiques, comme la Commémorative de la Grande Guerre ou la Croix du combattant. Puis peu à peu, toutes les catégories de population touchées par la guerre les rejoignent dans la cohorte des ayants droit à une décoration spéciale : les victimes, les évadés, les prisonniers civils, déportés et otages de la Grande Guerre, les Alsaciens et les Lorrains qui sont restés fidèles à la France, ceux qui ont combattu aux Dardanelles, en Syrie...



Médaille interalliée
Modèle français



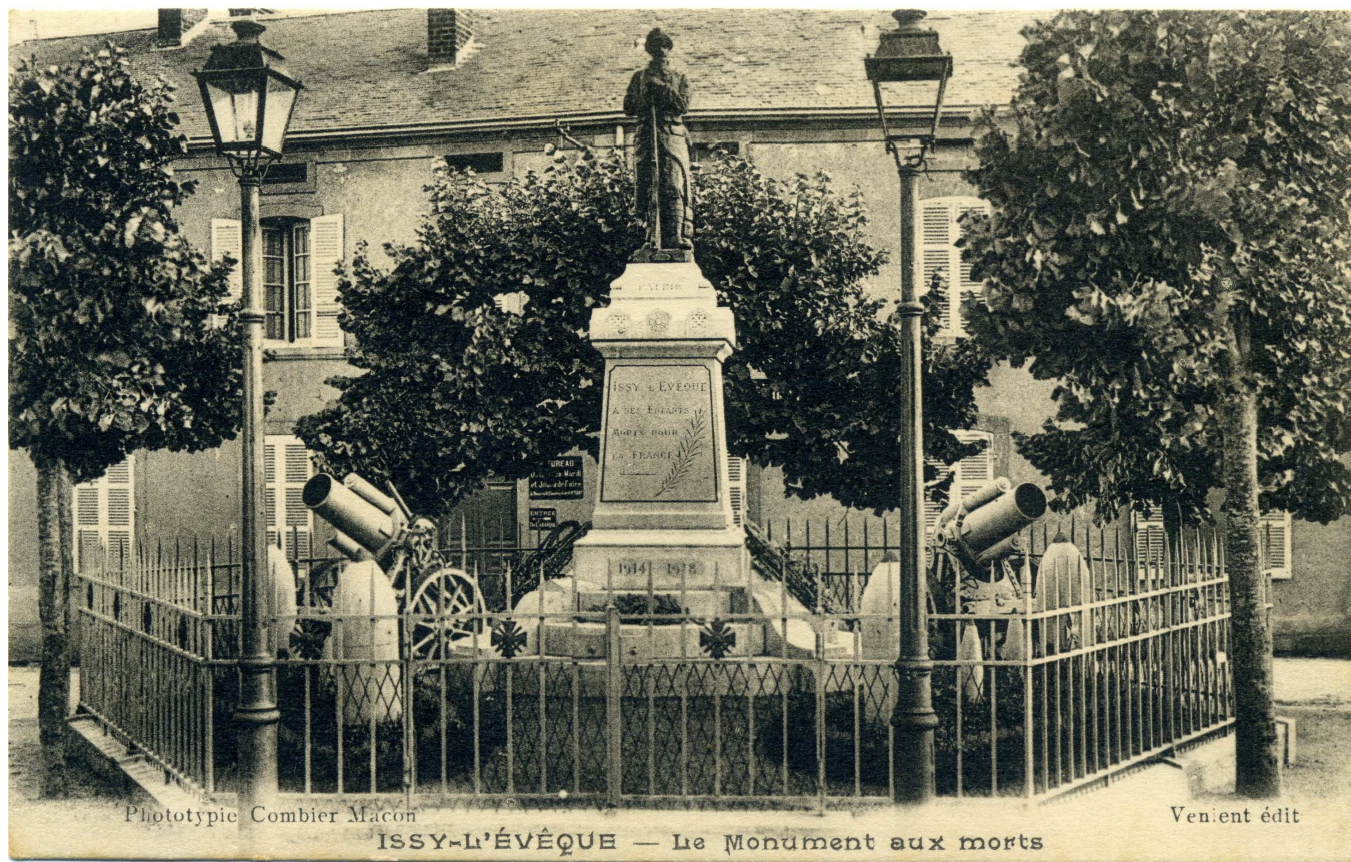
Modèle roumain



Les décorations et la Grande Guerre

C'est une guerre mondiale. L'exemple français va s'étendre. Une Croix de guerre sera créée dans huit pays, parmi lesquels la Belgique et la Tchécoslovaquie. Une des manifestations la plus visible de cet intérêt partagé pour les décorations sera la création, à l'initiative d'Aristide Briand, de la médaille Interalliée dont le ruban arc-en-ciel ornera les poitrines des militaires et assimilés de 14 nations.

La Légion d'honneur, dont la renommée internationale est héritée de l'épopée napoléonienne, voit son prestige augmenter auprès des combattants alliés. En effet, dès l'origine, elle a largement récompensé les militaires ayant servi aux côtés de la France. C'est là une des principales différences avec la plupart des systèmes de décorations étrangers comme celui de la Grande-Bretagne qui disposent de décorations spécifiquement destinées aux étrangers.



Monument aux morts d'Issy-L'Évêque (Saône-et-Loire). Carte postale éditée en 1921 pour l'inauguration



Les décorations et la Grande Guerre

La décoration, symbole de courage et de souffrance, notamment la Légion d'honneur, la Médaille militaire et la Croix de Guerre, devient également un objet de mémoire. Exposée dans un cadre à côté des citations et des objets souvenirs des défunts (casque, quart, plaque matricule...), elle fait partie intégrante des autels dressés dans la majorité des foyers français, soit en mémoire des disparus, soit en mémoire de la participation d'un membre de la famille au conflit mondial.

De la même façon que les plus grandes décorations de la Grande Guerre (Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de guerre) sont des objets de commémoration privée, elles vont également devenir un des principaux ornements des autels publics que constituent les monuments aux morts, où elles vont quasi systématiquement figurer aux côtés du poilu conquérant, de la mère éplorée, des obus, des palmes, etc.

Alors qu'avant guerre, l'attribution de la Légion d'honneur était réservée soit aux officiers de l'armée, soit à un nombre restreint de notables en raison du *numerus clausus*, elle est désormais, et pour de tristes raisons, largement démocratisée. Il en va de même pour les décorations militaires comme la Médaille militaire et la Croix de guerre qui jusque-là réservées aux seuls membres des armées, sont largement diffusées au sein de la population.



Reliquaire des frères Peignot. Musée de la Légion d'honneur

Détail ►





Médaille de la Journée du Poilu
25-26 décembre 1915



Médaille commémorative de la bataille d'Arras,
revers



Les décorations et la Grande Guerre

Le besoin de commémoration est tel qu'on va assister à la création d'une multitude de médailles non officielles d'origine associative qui, en vertu des textes en vigueur, auraient dû être interdites par les pouvoirs publics, mais qui, en raison de leur fonction mémorielle, ont été tolérées. C'est ainsi que non seulement il va se créer des médailles commémorant les grandes batailles et les villes martyres, mais que les très nombreuses associations d'anciens combattants vont créer des médailles pour leurs membres. Ces insignes sont le plus souvent identiques dans leur forme aux décorations officielles et portent atteinte au monopole de l'Etat en matière de décorations. On créera même des décorations en l'honneur d'une seule journée de célébration, comme la Journée du Poilu.

Il n'est pas interdit de penser que le goût des Français pour les décorations qui a parfois été moqué trouve son fondement dans la multiplication de créations de décorations qui a suivi la Première Guerre mondiale. Malgré cette profusion, on a pu éviter la dévalorisation qui aurait dû normalement résulter de cette inflation. Cette inflation était nécessaire et acceptable en raison du rôle assigné aux décorations comme étant un instrument d'atténuation de la douleur du deuil.



Médaille de la Journée du Poilu dessinée par René Lalique



Les décorations et la Grande Guerre

Si le port des décorations non officielles créées à cette occasion a disparu au fur et à mesure que disparaissaient ceux qui avaient le droit moral de les porter, cet attachement à la fonction symbolique des décorations persiste aujourd'hui au travers de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de la Croix de guerre.

On aime caricaturer avant tout les personnes ou les institutions importantes. Lorsqu'on se moque des décorations, on se moque surtout de ceux dont on estime qu'ils ne les méritent pas. Toute ironie s'efface lorsque ceux qui portent les décorations sont des anciens combattants dont les faits d'armes sont indiscutables.